

Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
DNCMP/.87/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DES MOTOS**

Date de Publication

: 07/08/2025

Date d'ouverture des offres

: 27/08/2025

Août 2025

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
DNCMP/87/F/2025-2026 POUR LA FOURNITURE DES MOTOS**

Date de Publication : 07/08/2025
Date d'ouverture des Offres : 27/08/2025

1. Objet

L'Office Burundais des Recettes « OBR » lance un Avis d'Appel d'Offres pour « **la fourniture des motos** » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Source de Financement

Le marché est financé à 100 % sur le budget Général de l'Etat, exercice 2025-2026.

3. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées d'un seul lot

Les motos faisant objet de ce marché sont à livrer dans un délai de nonante (90) jours calendaires au maximum, comptés à partir de la date de notification définitive du marché, mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés publics.

Toutefois, chaque soumissionnaire devra disposer son propre garage et tenu de disponibiliser des pièces de rechange dans son magasin pour

entretien et réparation des motos pendant la période de garantie d'une année.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 12 heures et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR (Direction de l'Administration et des Approvisionnements) Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél :22282457/22282202.**

Il pourra aussi être obtenu physiquement sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50 000 BIF) non remboursables au compte N° CC10003 (Sous-Compte de Transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.

Les offres doivent être rédigées en langue française.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsables des Marchés Publics à l'DNCMP et déposée à l'Office Burundais des Recettes sise à l'immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146/22282216, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres. L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres. Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à cinq cent mille francs Burundais (500 000BIF)

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB : 1) Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

7. Présentation des offres

Les offres sous enveloppes fermées devront parvenir au Commissariat des Services Généraux de l'DNCMP au plus tard le **27/8/2025 à 09h 30'**. Elles porteront la mention suivante : « **Offre pour la fourniture des motos**, objet du **marché N° DNCMP/87/F/2025-2026** », à **n'ouvrir qu'en séance publique du 27/8/2025 à 10h00**.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendront une table des matières.

L'ouverture des offres aura lieu le **27/8/2025 à 10h 00** dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, n°936a/A.

Les offres remises hors délais ne seront pas ouvertes lors de la séance d'ouverture des offres.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **27/8/2025 à 09h 30'**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera pas ouverte.

10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent dans l'une des salles de l'OBR, Immeuble VIRAGO COMPLEX, sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, n°936a/A.

La liste des soumissionnaires présents ou leurs représentants et annexé au Procès-Verbal d'ouverture.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre de la DNCMP assistera à la séance d'ouverture des offres.

11. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) et à l'Offre financière globale la moins disante, à condition que son offre ne soit ni sous-estimée, ni surestimé. Les offres sous-estimées ou surestimées seront déterminées conformément à l'article 194 alinéa 1 du Code des Marchés Publics. Le pourcentage à appliquer est de $\pm 10\%$.

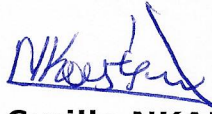
12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commissariat des Services Généraux de l'DNCMP
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282216

Fait à Bujumbura, le 6./08/2025

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**



Cyrille NKANUYE